

Les autres habitats biologiques non communautaires

L'ensemble de la cartographie du site a conduit à identifier des habitats biologiques non inscrits dans la Directive Habitat Faune Flore.

Ils ont été identifiés en 2008 (C. COURTE) dans le fond de vallée du Rupt de Mad et en 2009 (T. DUVAL) dans les milieux forestiers et en périphérie des pelouses calcaires.

Les descriptions suivantes des habitats biologiques non communautaires sont issues de l'évaluation scientifique du document d'objectif initial du site NATURA 2000 (CEN Lorraine, ECOLOR).

La végétation prairiale

Pâture et Prairie mésophile améliorée

Code Corine : 81.1/38.1

Cette unité correspond à des prairies dégradées par un pâturage bovin intensif ou par des apports d'engrais et d'amendements qui contribuent à un appauvrissement de la flore. L'enrichissement par les déjections animales voire par des amendements organiques extérieurs entraînent une eutrophisation du milieu avec apparition des graminées sociales à forte vitalité comme l'Avoine élevée (*Arrhenatherum elatius*), l'Avoine dorée (*Trisetum flavescens*), la Crételle (*Cynosurus cristatus*), le Dactyle (*Dactylis glomerata*), la Fétuque faux roseaux (*Festuca arundinacea*) et l'abondance du Trèfle rampant (*Trifolium repens*), de la Potentille rampante (*Potentilla reptans*), du Bugle rampant (*Ajuga reptans*), du Pissenlit officinale (*Taraxacum officinale*) et du Chardon des champs (*Cirsium arvense*).



Friche herbacée

Code Corine : 37.1

Elles correspondent à des délaissés agricoles. Elles présentent un caractère eutrophe avec des peuplements dominés par l'Avoine élevée (*Arrhenatherum elatius*), le Chiendent (*Elymus repens*) et le Dactyle (*Dactylis glomerata*) et/ou un caractère hygrophile avec des peuplements à Ortie (*Urtica dioica*) et Liseron des haies (*Calystegia sepium*).

Les zones humides

Prairie humide eutrophe

Code Corine: 37.2 Ass : *Senecio brometosum racemosi*

Ass : *Senecio brometosum racemosi*

Ce type de prairie occupe le fond de vallée du Rupt de Mad. Comme le milieu précédent, il a fait l'objet d'une amélioration agronomique par engrais, amendements et pâturage. La végétation se caractérise par des espèces mésohygrophiles : Vulpin des prés (*Alopecurus pratensis*), Fétuque faux roseaux (*Festuca arundinacea*), Renoncule acre (*Ranunculus acer*), Renoncule rampante (*Ranunculus repens*).

La magnocariçaie

Code Corine : 53.21 Alliance ; Caricion acutae

Très localement dans le fond de la retenue d'Arnaville, un peuplement dense de grandes Laïches quasi-monospécifique est présent. Les carex qui forment cet habitat sont la Laïche aigue (*Carex acuta*) et la Laïche des marais (*C. acutiformis*).

Une cariçaie inondée à Laïche des rives et des marais (*Carex riparia* et *acutiformis*) occupe la queue de l'étang de Grandfontaine. Les espèces compagnes sont des espèces de mégaphorbiaies disséminées dans le groupement : Salicaire (*Lythrum salicaria*), Liseron des haies (*Calystegia sepium*), Epilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*), Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*), Iris jaune (*Iris pseudoacorus*), Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*), Menthe aquatique (*Mentha aquatica*), Populage des marais (*Caltha palustris*)...

Eaux stagnantes

Code Corine : 22.12 /89.2 Alliance ; Caricion acutae

Ce type d'habitat est représenté par les plans d'eau de loisirs d'origine artificielle situés dans le fond des vallées du Rupt, du Soiron et du ruisseau de Grandfontaine. La retenue du barrage d'Arnaville est intégrée dans cette typologie. Ces plans d'eau sont généralement peu végétalisés en raison de leurs berges à forte pente et de leur entretien.

Quelques plans d'eau du vallon de Grandfontaine présentent un aspect d'étang piscicole, surtout ceux en amont. Ils sont accompagnés par une végétation aquatique plus diversifiée, dominée par la Cératophylle épineux (*Ceratophyllum demersum*) avec la Renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*) et le Nénuphar blanc (*Nymphaea alba*), et sub aquatique dans les hauts fonds à base de Laïche des rives (*Carex riparia*), de Laïche des marais (*Carex acutiformis*), de Laïche paniculée (*Carex paniculata*), de Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*), de Salicaire (*Lythrum salicaria*), de Menthe aquatique (*Mentha aquatica*), de Reine des prés (*Filipendula ulmaria*), de Plantain d'eau (*Alisma plantago aquatica*), d'Iris (*Iris pseudoacorus*) et de Populage des marais (*Caltha palustris*).

Les zones boisées

Fourrés arbustifs à Prunelliers

Code Corine : 31.8 Prunetalia

Il s'agit d'un stade pré-forestier à base essentiellement de buissons épineux : Prunellier (*Prunus spinosa*), Aubépines (*Crataegus pl. sp.*), diverses ronces (*Rubus ssp.*), Eglantier (*Rosa canina*). Cette fruticée s'installe sur des sols profonds enrichis. Il s'agit d'un milieu eutrophe qui ne doit pas être confondu avec des stades de recolonisation forestière des pelouses sur des sols superficiels beaucoup moins fertiles et amenés à évoluer vers une Hêtraie-chênaie calcicole. L'importance du Cornouiller sanguin (*Cornus sanguineum*) montre une évolution vers les fourrés thermophiles.

Ce milieu se développe à la faveur de zones marquées par des perturbations anthropiques. Il est présent essentiellement le long des infrastructures ou au détriment de terrains agricoles laissés à l'abandon.

Fourrés et boisements divers

Code Corine : 31-8 D/31.8 C

Ces boisements ont une structure arborescente avec un sous-étage arbustif dense et épineux. Le peuplement est globalement très hétérogène. Les essences de recolonisation (Merisier, Tremble, Erables sycomore ou champêtre, Saule blanc) ou invasives (Robinier faux acacia) sont mêlées aux essences forestières types (Chêne sessile, Charme, Hêtre...).

Ce type de peuplement dénote une forte altération. Il correspond souvent à des boisements privés de recolonisation ou à d'anciennes plantations forestières feuillues non entretenues.

Chênaies de recolonisation

Sous-all. : *Carpinion betuli* Issler 1931

Code Corine : 41-27

Il s'agit soit de boisements de substitution aux forêts du *Cephalanthero-Fagion*, soit de phases de recolonisation les plus mésophiles après l'abandon des pelouses. Ils sont dominés par le Chêne sessile et le Charme. Les faciès thermophiles, avec notamment les Chênes pubescents et la Laîche des montagnes, ont été intégrés dans la Hêtraie calcicole – Chênaie sessiliflore thermophile.

Plantations feuillues

Code Corine : 83-3

Les plantations forestières feuillues se limitent à quelques peupleraies implantées dans la vallée du Rupt de Mad.

Plantations résineuses

Code Corine : 83-3

Ces plantations correspondent à des peuplements d'Épicéas communs, de Pins noirs ou de Pins sylvestres qui forment des boisements subspontanés sur la Croix de Joyeuse, issus de plantations datant des années 1960.

Boisements mixtes

Code Corine : 42

Issus de plantations résineuses, ces peuplements se sont enrichis de feuillus, essentiellement des Chênes sessiles, des Frênes et des Erables.

Dans certains cas, ce sont des boisements feuillus de recolonisation qui ont été colonisés par des semis de résineux (essentiellement Pins noirs et Pins sylvestres).

Ces peuplements présentent une strate herbacée et arbustive plus proche de celle des peuplements climaciques.

Haies arbustives et arborescentes

Code Corine : 84

Ces haies sont les variantes anciennes des haies arbustives. Agées de plus de 40 ans, elles sont généralement dominées par le Frêne, le Merisier, le Saule blanc et les Erables, essences forestières de première colonisation.

Les zones rudérales et anthropiques

Cultures

Code Corine : 82

Les terres labourées se sont développées dans la vallée du Rupt de Mad, où elles bénéficient de colluvions calcaires saines, même en bordure de la rivière.

Elles occupent également les rebords du plateau inclus dans le site Natura 2000, profitant localement



de contrainte de pente moindre.

Vergers

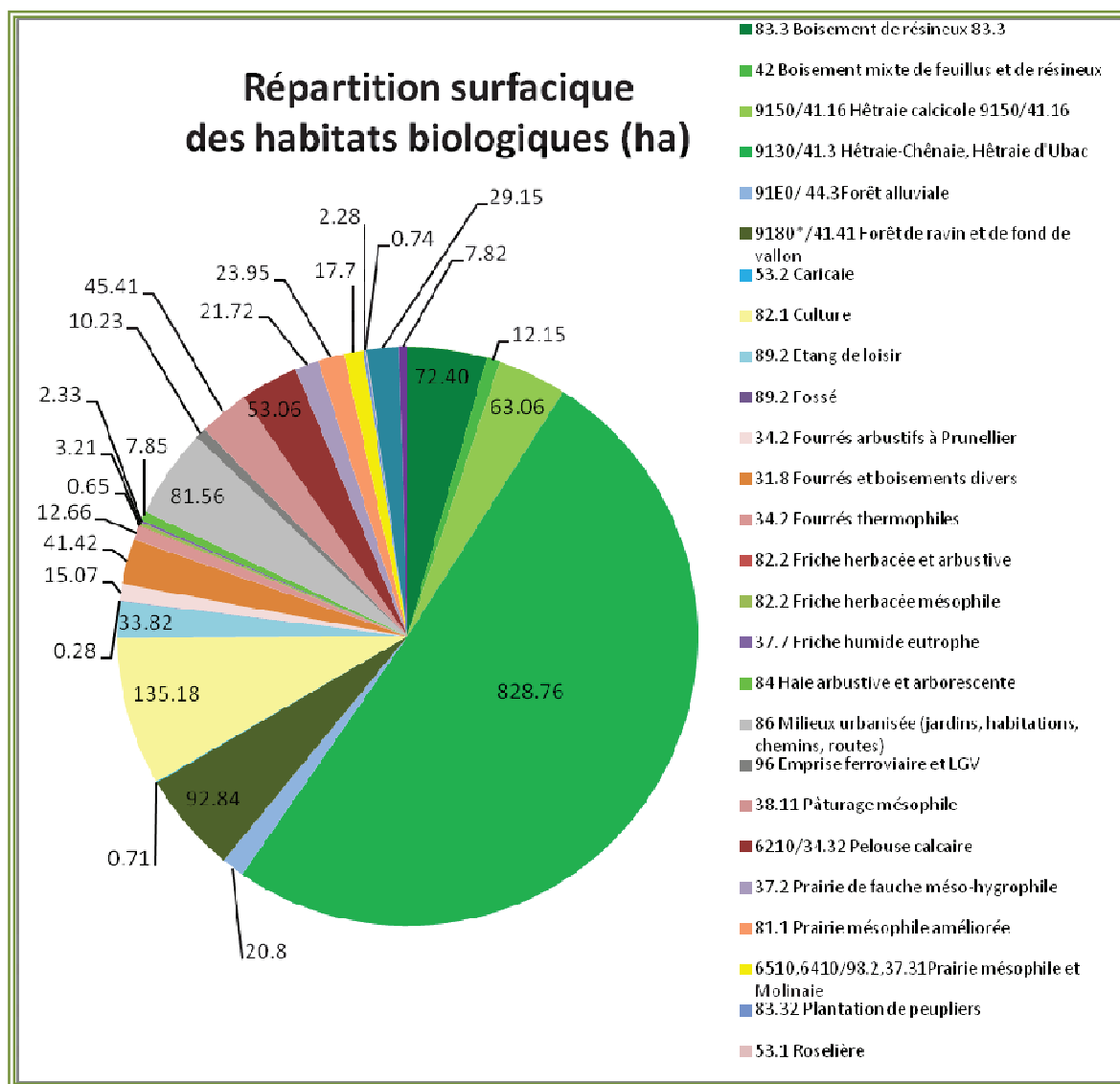
Code Corine : 82.15

Le territoire inclut quelques vergers traditionnels « hautes tiges » à base de Pruniers et de Pommiers, essentiellement aux abords des villages.

Jardins – Espaces verts - Habitations

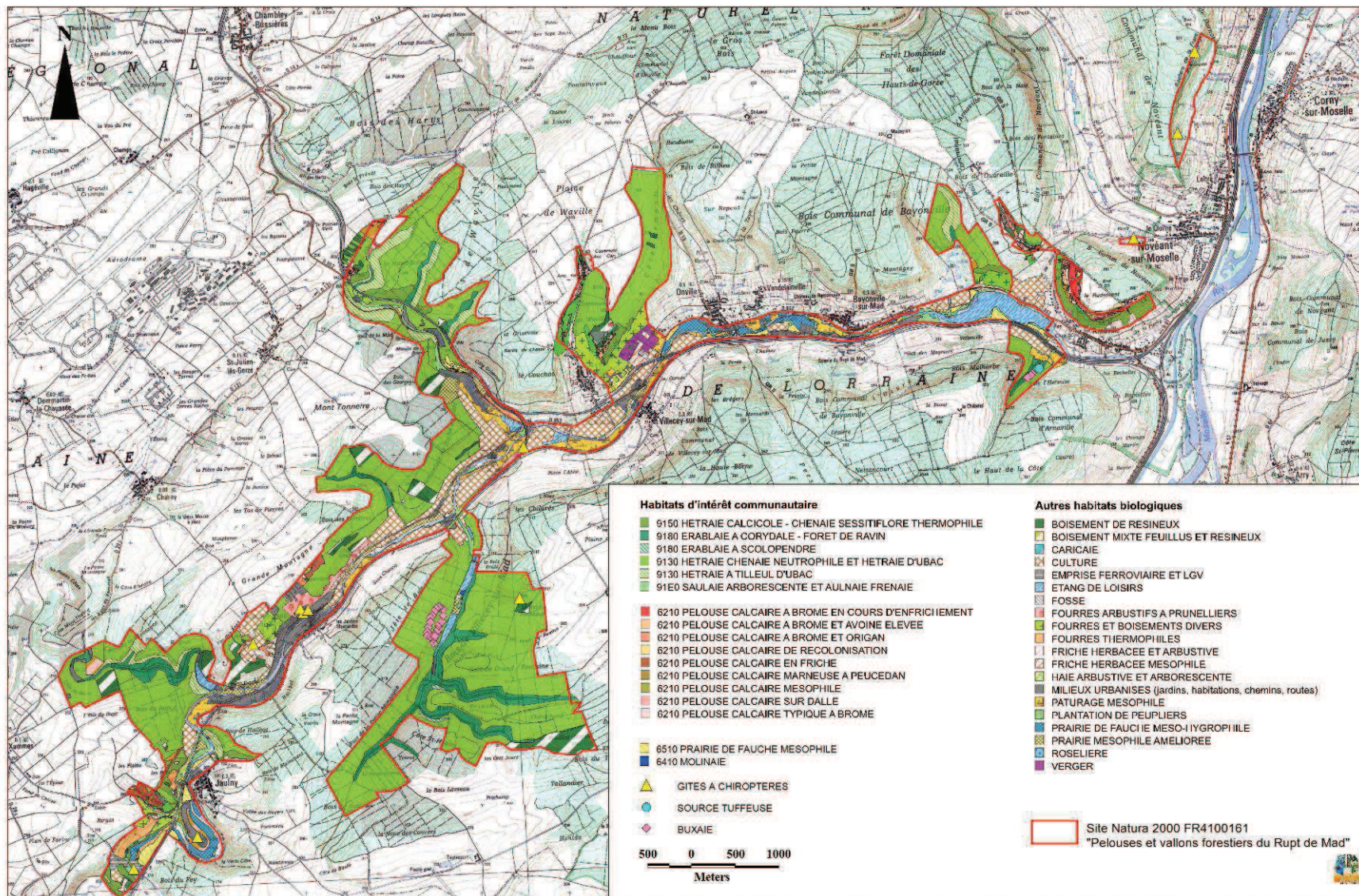
Code Corine : 85 /86

Le site Natura 2000 inclut quelques espaces bâtis et milieux associés (jardins, espaces verts) essentiellement au-dessus de Rembercourt « les perrières », village de Rembercourt compris et plus localement aux abords des villages de Jaulny (camping), de Waville, de Villecey sur Mad, de Onville. Quelques fermes isolées, anciens moulins et résidences secondaires sont inclus dans le site Natura 2000 essentiellement de Jaulny à Villecey sur Mad.



Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

HABITATS BIOLOGIQUES



Les espèces inscrites à la directive habitats faune flore

Tableau 10 : Espèces inscrites à la Directive Habitats Faune Flore

Espèces		Directive Habitats		Protection nationale
Nom français	Nom latin	Annexe II	Annexe IV	
Mammifères				
Chat forestier	<i>Felix sylvestris</i>		X	X
Grand murin	<i>Myotis myotis</i> ^{T, H, E, N}	X	X	X
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> ^{T, H, E}	X	X	X
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i> ^{T, H, E}	X	X	X
Barbastelle commune	<i>Barbastella barbastellus</i> ^T	X	X	X
Vespertilion de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i> ^{T, H}	X	X	X
Vespertilion à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i> ^{T, H}	X	X	X
Vespertilion de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>		X	X
Vespertilion à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>		X	X
Vespertilion de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>		X	X
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>		X	X
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>		X	X
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>		X	X
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>		X	X
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>		X	X
Amphibiens				
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	X	X	X
Reptiles				
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>		X	X
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>		X	X
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>		X	X
Lépidoptères				
Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	X		X
Cuivré des marais	<i>Thersamolycaena dispar</i>	X	X	X
Odonates				
Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	X	X	X
Poissons				
Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	X	X	X
Loche de rivière	<i>Cobitis taenia</i>	X	X	X
Chabot	<i>Cottus gobio</i>	X	X	
Mollusques				
Vertigo de Des Moulins	<i>Vertigo moulinsiana</i>	X		

T : Transit, H : Hibernation, N : Nurserie, E : Estivage

Bien que le site ne soit pas retenu au titre de la directive Oiseaux, certaines espèces d'intérêt communautaire (inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux) y nichent. Il s'agit du Pic noir, du Pic mar, de la Pie-grièche-écorceur, de la Bondrée apivore du Busard cendré et du Martin-pêcheur d'Europe...

L'ensemble des espèces déterminantes (inscrites à l'annexe II de la directive Habitats Faune Flore) pour le réseau NATURA 2000, ainsi que leur localisation respective au sein du site des « Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad » sont présentés en annexe dans les « fiches espèces ».



Lézard des murailles, ECOLOR, 2012



Agrion de Mercure, ECOLOR, 2012



Sonneur à ventre jaune, ECOLOR, 2012

Les autres espèces

Tableau 11 : Habitats et espèces patrimoniales autres que celle ayant justifié la désignation du site N2000

Habitats et espèces d'intérêt patrimonial	Quantification	Qualification Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données/Structures ressources
Les autres habitats naturels	4 habitats déterminants ZNIEFF	Verger, Roselière, Caricaie, Prairie humide	Évaluation scientifique du Docob initial
Les autres espèces végétales	21 espèces protégées 24 espèces remarquables	Marguerite de la St Michel, Gagée jaune, Amelanchier sauvage, Buis, Laîche de Haller, Chlore perfoliée, Limodore avorté, Lin français, Géranium sanguin, Langue de Serpent, Epipactis de Müller, Orchis singe, Pigamon des rochers, Scabieuse des prés, Epipactis à labelle étroit, Fumana vulgaire, Germandrée des marais, Cytise pédonculé, Fougère des marais, Mélisse ciliée, Oenanthe	Plans de gestion des pelouses calcaires du site N2000 (CENL) Évaluation scientifique du Docob initial
Les autres espèces animales	Entomofaune : 13 espèces déterminantes pour les ZNIEFF Reptiles : 6 espèces déterminantes ZNIEFF Mammifères : 8 espèces de chiroptères déterminantes pour les ZNIEFF	<u>Entomofaune</u> : <i>Adscita geryon</i> , <i>Carcharodus alceae</i> , <i>Carterocephalus palaemon</i> , <i>Coenonympha glycerion</i> , <i>Euphydryas aurinia</i> , <i>Phicoides podalirius</i> , <i>Lycaena dispar</i> , <i>Melitaea cinxia</i> , <i>Melitaea phoebe</i> , <i>Platycleis albopunctata</i> , <i>Metrioptera bicolor</i> , <i>Euthystira brachyptera</i> , <i>Decticus verrucivorus</i> <u>Reptiles</u> : Coronelle lisse, Vipère aspic, Couleuvre à collier, Orvet fragile Lézard des souches, Lézard des murailles. <u>Mammifères</u> : <i>Myotis daubentonii</i> , <i>Myotis mystacinus</i> , <i>Myotis nattereri</i> , <i>Plecotus auritus</i> , <i>Pipistrellus pipistrellus</i> , <i>Pipistrellus nathusii</i> , <i>Eptesicus serotinus</i> , <i>Nyctalus noctula</i>	Évaluation scientifique du Docob initial CPEPESC Lorraine
Les autres espèces animales chassées	2 espèces déterminantes pour les ZNIEFF	Bécasse des bois, Perdrix grise	FDC 54
Les autres espèces animales pêchées	11 espèces déterminantes pour les ZNIEFF	Anguille, Bouvière, Brochet, Chabot, Carassin commun, Epinochette, Hotu, Lamproie de Planer, Loche de rivière, Vairon, Vandoise.	Évaluation scientifique du Docob initial Eau France

Au total, **21 espèces végétales protégées** (dont 2 au niveau national) sont présentes, faisant de ce site NATURA 2000 un site d'intérêt majeur de tout premier ordre pour la conservation du patrimoine naturel de Lorraine.

Protection nationale



♦ **Marguerite de la St Michel** (*Aster amellus*) : Cette astéracée à fleurs violettes est protégée en France. En Lorraine, elle est présente dans plus de 80 communes principalement, au niveau des côtes de Moselle et de Meuse (MULLER, 2006). La Lorraine abrite les populations les plus importantes de France. Plusieurs milliers d'individus sont présents au Rudemont et sur la Côte Varenne. Plusieurs centaines d'individus sont présents sur les sites protégés de Waville. Elle est également présente sur la pelouse calcaire de la Côte des chênes à Jaulny. Elle n'a pas été revue depuis 2005 sur les talus de la Côte d'Opson à St Julien les Gorze (CSL 2005).

Gagée jaune (*Gagea lutea*) : La Gagée jaune caractérise les Frênaies Erablaies montagnardes. Elle est essentiellement connue dans le vallon de Grandfontaine en amont des plans d'eau. Elle s'y observe facilement début avril le long des pistes forestières. Elle y forme des peuplements lâches. Quelques centaines de pieds sont présents. Elle n'a pas été observée dans la vallée du Soiron et du Rupt malgré des milieux favorables.

Protection régionale

Plusieurs plantes protégées au niveau régional ont déjà été répertoriées et cartographiées. Les données résultent :

- des plans de gestion du Conservatoire des Sites Lorrains sur les sites du Rudemont et de la Côte Varenne à Arnaville, de la Croix Joyeuse et En Garet à Waville et de la Côte d'Opson à St Julien les Gorze
- des prospections réalisées en 2008 par le CSL pour RFF dans le cadre des mesures compensatoires de la LGV Est sur les sites de Jaulny et de St Julien les Gorze
- des prospections spécifiques réalisées en 2008 et 2009 par ECOLOR (C.COURTE – T.DUVAL)
- de Serge MULLER, dans « les Plantes protégées de Lorraine » 2006, notamment pour les espèces non observées sur le terrain en 2008 et 2009.

♦ **Amelanchier sauvage** (*Amelanchier ovalis*) : L'espèce est présente dans cinq stations des côtes calcaires de Moselle et de Meuse. Elle est également présente sur les crêtes vosgiennes. La station au droit d'un rocher à Jaulny est toujours présente (observation 2009). Elle n'est représentée que par un seul plant. Cette station est la plus au Nord connue.



♦ **Buis** (*Buxus sempervirens*) : L'espèce forme un sous-bois dense dans le vallon de GrandFontaine au sein d'une hêtraie froide sur le versant exposé à l'Est. Plusieurs centaines de pieds sont présents avec un fort taux de rejets. Une petite station est également localisée dans une hêtraie à Thiaucourt. Une autre station est connue en aval du vallon de Grandfontaine.

♦ **Laîche de Haller** (*Carex halleriana*) : Dix-neuf stations de Laîche de Haller sont connues en Lorraine qui constitue la limite Nord de son extension. Une petite station composée de 4 pieds a été découverte en 1999 à la Croix de Joyeuse. En 2007, une dizaine de touffes a été observée au même endroit et 5 pieds ont été observés près du calvaire. Une autre station se trouve à Jaulny (MULLER, 2006).

♦ **Chlore perfoliée** (*Blackstonia perfoliata*) : La Chlore perfoliée est une espèce caractéristique des pelouses marneuses à tendance atlantique. Un pied a été découvert en 2005 (CEN Lorraine) sur la Côte d'Opson à St Julien les Gorze dans le cadre de l'élaboration du Plan de Gestion. Cette espèce, initialement limitée en Lorraine au Barrois, semble aujourd'hui en extension vers l'Est.



♦ **Limodore avorté** (*Limodorum abortivum*) : L'espèce est présente dans une cinquantaine de communes lorraines (MULLER, 2006). Seules deux stations sont protégées en Lorraine : la pelouse de La Chapelle des gouttes à Allamps (54) et le site d'Arnaville. Cette orchidée se situe en limite de fossé, en contact direct avec les boisements feuillus de Varenne (V. BLOUET, *com. pers.*).

♦ **Lin français** (*Linum leonii*) : Il est en régression dans toute la région Lorraine, en raison de la fermeture naturelle des milieux calcicoles non gérés. Sur le Rudemont, il est localisé à un replat rocheux, où sa population se maintient à une centaine d'individus. Deux autres stations, plus petites, sont connues de Vincent BLOUET, une sur le Rudemont, dans le même secteur que dans la station principale et une sur Varenne, sous la ligne électrique.

Le taxon décrit à Arnaville sous le nom de *Linum petryi* (R. BEYER) est considéré comme une forme de *L. leonii* à fleur inférieure fortement écartée des autres (LAMBINON *et al.* 2004). La station la plus proche est celle de Lorry-les-Metz.

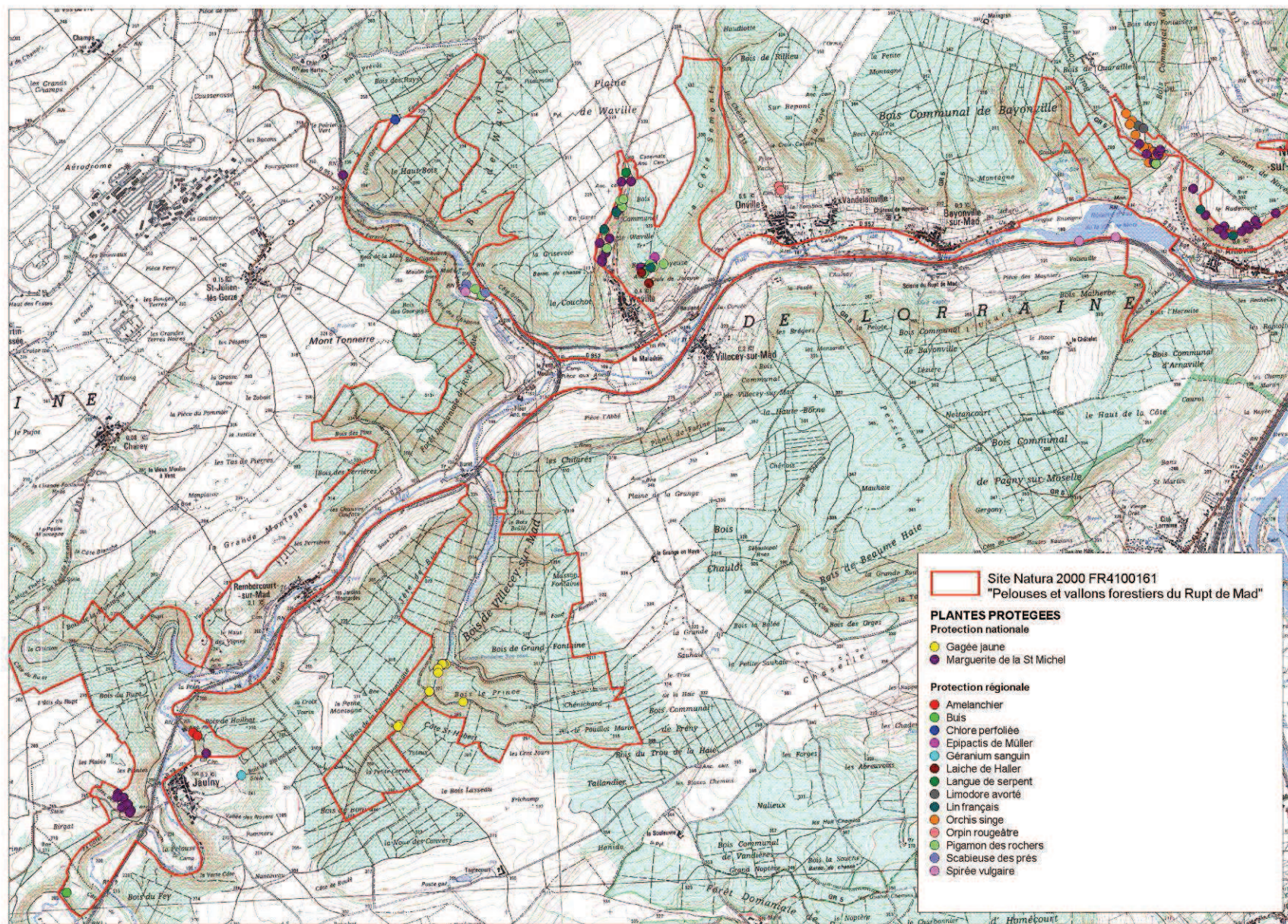
Sur la Croix de Joyeuse, il est régulièrement observé par V. BLOUET, conservateur du site (entre 10 et 20 pieds). Sur le coteau orienté Est d'« en Garet », il se maintient dans sa station principale située dans la partie nord du site où 32 tiges fleuries y ont été dénombrées en 2007 contre une centaine en 1999. Sur la deuxième station historique de « en Garet » située davantage au sud, aucun pied n'a été observé en 2007 (contre une dizaine en 1999). Enfin, une nouvelle micro-station composée d'un seul pied en fruit a été découverte en septembre 2007. Toutes ces stations correspondent à des zones rocheuses bien exposées.

- ♦ **Géranium sanguin** (*Geranium sanguineum*) : Cette espèce a été découverte récemment à Jaulny par B. et M. KUCHLER.
- ♦ **Langue de Serpent** (*Ophioglossum vulgatum*) : cette petite fougère reste assez répandue en milieu forestier, mais se retrouve plus rarement en prairie et pelouse. En 1997, une petite station de 1m² fut trouvée en pelouse mésophile du petit site à l'Est de la RD 28 à Waville (CSL Plan de gestion 2008). Elle n'a pas été retrouvée en 2007.
- ♦ **Epipactis de Müller** (*Epipactis muelleri*) : cette orchidée est typique des lisières forestières xéro-thermophiles. Elle est connue sur la Croix de Joyeuse.
- ♦ **Orchis singe** (*Orchis simia*) : L'Orchis singe est protégée en Lorraine et très rare, seules 6 stations semblent encore subsister. Sur la Côte Varenne à Arnaville, 269 pieds ont été comptés en 2006 (CSL, 2007). L'espèce est régulièrement rencontrée en présence de l'Orchis militaire (*Orchis militaris*) et les hybrides sont nombreux. Sa population est stable.
- ♦ **Pigamon des rochers** (*Thalictrum minus subsp. saxatile*) : cette espèce est considérée comme rare et menacée, puisque seulement 15 stations sont connues actuellement en Lorraine (MULLER, 2006). À Waville, l'espèce est abondante à la fois sur le plateau de la Croix de Joyeuse, mais également dans les pelouses occupant les clairières du sud de « en Garet ». À Arnaville, au sud de la côte Varenne, un pied de Pigamon des rochers (*Thalictrum minus subsp. saxatile*) était cité par P. DARDAINE en 1995. Les recherches de 2007 n'ont pas permis de le retrouver. Il faut signaler que la pelouse qui l'abritait est très embroussaillée, en raison de l'absence de gestion.
- ♦ **Scabieuse des prés** (*Scabiosa columbaria ssp. pratensis*) : Cette espèce caractérise les prairies mésophiles sèches proches du mésobromion. Elle présente une forte population dans une prairie naturelle mésophile de fauche de la vallée du Soiron.
- ♦ **Epipactis à labelle étroit** (*Epipactis leptochila*). Cette orchidée est connue à Jaulny. Un pied de cet Epipactis a été découvert en lisière de boisement sur « en Garet » (DABRY, com. pers.). Sa détermination reste délicate en raison de la difficulté de distinction avec les espèces voisines d'Epipactis.
- ♦ **Fumana vulgaire** (*Fumana procumbens*) : SCHNEIDER signale la présence du Fumana vulgaire sur des affleurements rocheux du Rudemont (hors site CSL).
- ♦ **Germandrée des marais** (*Teucrium scordium*) : Cette espèce est citée dans les prairies humides de la vallée du Rupt de Mad par le Conservatoire et Jardin Botanique de Nancy et par L. GODE. Elle n'a pas été revue en 2008 – 2009.
- ♦ **Cytise pédonculé** (*Cytisus decumbens*) : Le Cytise pédonculé est surtout connu sur les Côtes de Meuse et dans le Barrois. Une station est citée à Jaulny (MULLER, 2006). Elle n'a pas été vue en 2008 – 2009.
- ♦ **Mélique ciliée** (*Mélica ciliata*) : SCHNEIDER signale sa présence sur des affleurements rocheux du Rudemont (hors site CSL).
- ♦ **Oenanthe fluviatile** (*Oenanthe fluviatilis*) : Cette ombellifère était connue dans le Rupt de Mad à Jaulny, Rembercourt et Bayonville sur Mad (N. GRASMUCK Thèse 1990). Elle n'a pas été revue en 2008.
- ♦ **Fougère des marais** (*Thelypteris palustris*) : cette fougère est citée à Rembercourt dans le vallon de Grandfontaine. Elle n'a pas été revue

Carte 9 : Espèces végétales protégées au sein du site N2000

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

ESPECES VEGETALES PROTEGEES



500 0 500 1000
Mètres



Autres espèces remarquables

Le Baguenaudier (*Colutea arborescens*) est une espèce méridionale d'intérêt biogéographique, car en limite nord de répartition. Son statut est en fait identique à celui du Buis. Il est présent à Arnerville.

Le Scolopendre (*Asplenium scolopendrium*), espèce rare en Lorraine présente à la faveur de conditions stationnelles bien particulières : rochers en exposition Nord.

L'Actée en épi (*Actea spicata*), espèce localisée, observée dans la Hêtraie Erablaie du vallon de Grandfontaine.



Photo : PNRL, Aconit tue-loup

L'Aconit tue-loup (*Aconitum lycoctonum* subsp. *Vulparia*) est présente régulièrement dans le vallon de Grandfontaine.

L'Anémone pulsatile (*Pulsatilla vulgaris*), plante vivace duveteuse est présente localement dans les pelouses de Jaulny.

La Céphalanthère à longues feuilles (*Cephalanthera longifolia*) est présente dans la Hêtraie-Chênaie neutrophile (lieudit des Côtes des Chênes). Quelques pieds ont été identifiés en 2008. Cette espèce est déterminante pour les ZNIEFF en Lorraine.

La Céphalanthère à grandes feuilles (*Cephalanthera damasonium*) a été inventoriée en 2007 dans les pelouses calcaires de Waville (En Garet). Une quinzaine de pieds ont été dénombrés.

La Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*) a également été inventoriée (environ 15 pieds sur la pelouse calcaire de Waville en 2007). La Céphalanthère rouge est déterminante pour les ZNIEFF en Lorraine.

La Centaurée jaune (*Blackstonia perfoliata*) est déterminante pour les ZNIEFF en Lorraine. Elle est présente sur la pelouse calcaire de la côte d'Opson (Waville). L'espèce a été recensée en 2005.

La Dentaire pennée (*Cardamine heptaphylla*) a été recensée régulièrement dans le vallon de Grandfontaine en 2006.

L'Epipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*), a été localisée dans la hêtraie sèche du bois de Joyeuse à Waville en 2007. Environ huit pieds ont été dénombrés.

Le faux pistachier (*Staphyllea pinnata*) est présent à Jaulny. Trois arbustes ont été localisés en 2007 au sein de la variante xérocline de la Hêtraie calcicole.

Le Goodyère rampant (*Goodyera repens*), déterminant pour les ZNIEFF en Lorraine, a été localisé au niveau de la côte d'Opson à Waville en 2005.

La Lathrée écailleuse (*Lathraea squamaria*), espèce déterminante pour les ZNIEFF en Lorraine a été localisée de manière régulière dans le vallon de Grandfontaine en 2007.

L'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) présente une dizaine de pieds au niveau des pelouses calcaires de la côte d'Opson à Waville. L'espèce a été recensée en 2007.



Photo : PNRL, Lathrée écailleuse

L'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*), est localisé sur la pelouse calcaire de Waville (côte d'Opson). Une quarantaine pieds de l'espèce ont été dénombrés en 2007.

L'Orphrys mouche (*Ophrys insectifera*) est également présente à Waville sur la pelouse de la côte d'Opson. Quelques pieds ont été recensés en 2007.

L'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) présente une dizaine de pieds sur la pelouse de la côte d'Opson.

L'Orchis militaire (*Orchis militaris*) est présente (4 pieds en 2007) à Waville sur la pelouse de la côte d'Opson.

L'Orobanche du Picris (*Orobanche picridis*) a été localisée à l'extrémité Sud du site NATURA 2000 à Jaulny. Une centaine de pieds de l'espèce ont été dénombrés en 2007.

La Petite Cuscute (*Cuscuta epithymum*) est abondante à Jaulny, (lieu-dit des Côtes des Chênes). L'espèce est déterminante pour les ZNIEFF en Lorraine.

La Platanthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia*) est localisée dans la pelouse calcaire de Waville (En Garet). Une vingtaine de pieds ont été recensés en 2007.

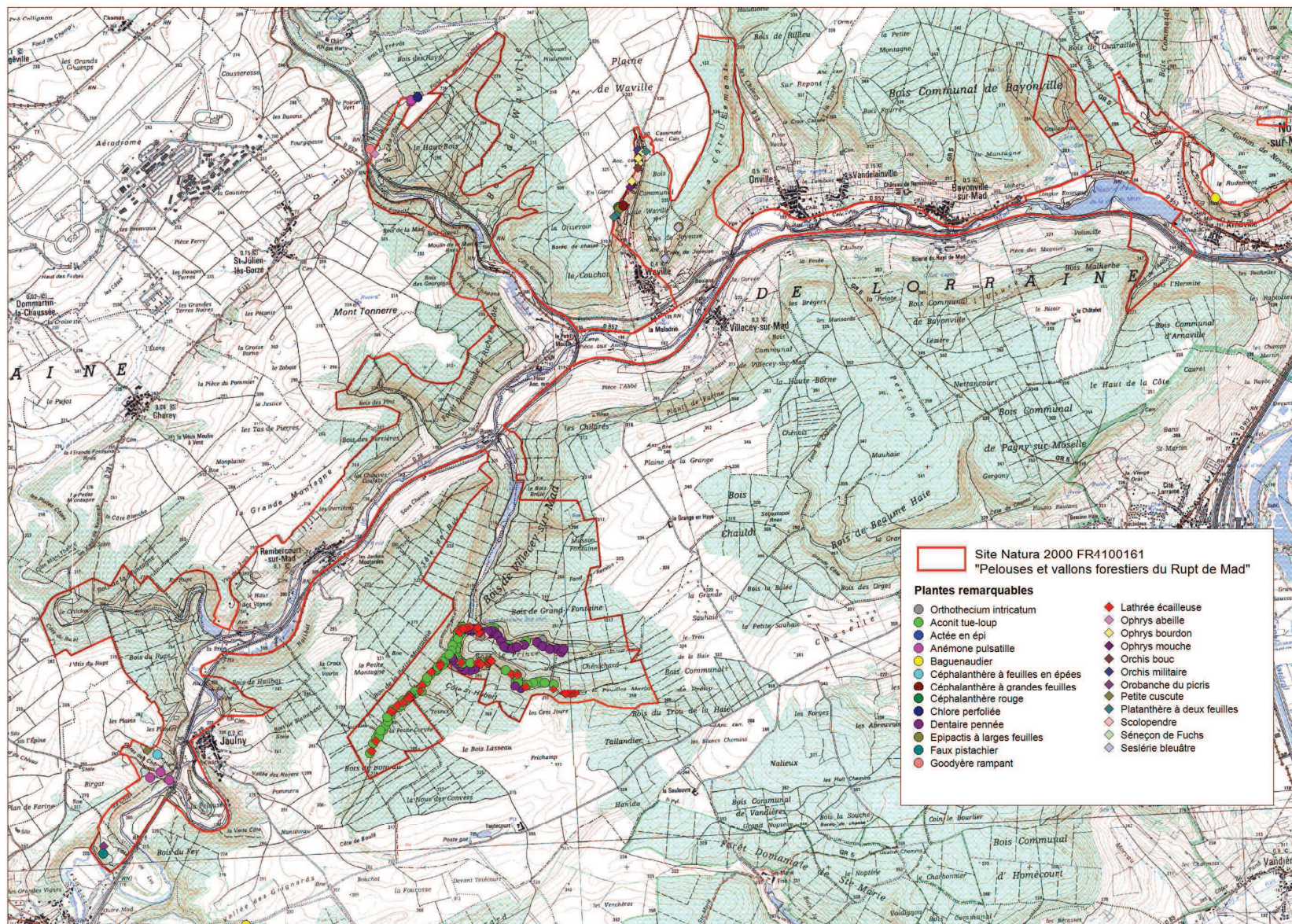
Le Séneçon de Fuchs (*Senecio nemorensis subsp. Fuchsii*) est ponctuellement présent dans le vallon de Grand fontaine.

La Séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*), est ponctuellement présente à Waville (bois de Joyeuse). Une dizaine de pieds ont été recensés en 2007.

Carte 10 : Espèces végétales remarquables au sein du site N2000

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

ESPÈCES VÉGÉTALES REMARQUABLES



500 0 500 1000
Mètres



Entomofaune

Le Rupt de Mad offre un ensemble paysager très intéressant et très riche en habitats, des pelouses sèches aux milieux humides. Ainsi, le site des pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad présente un grand intérêt entomologique avec la présence notable de 50 espèces de lépidoptères (dont les deux espèces d'intérêt communautaire citées précédemment). Les espèces d'insectes inventoriées sont présentées dans le tableau suivant dont les données sont issues de l'évaluation scientifique du document d'objectif initial (CEN Lorraine, ECOLOR, 2010).

Tableau 12 : Entomofaune recensée au sein du site N2000

Espèce	Nb d'observations	Espèce	Nb d'observations	Espèce	Nb d'observations
Lepidoptera		Lepidoptera (suite)		Heteroptera	
<i>Adscita geryon</i>	1	<i>Inachis io</i>	1	<i>Cicadetta cf. brevipennis</i>	4
<i>Aporia crataegi</i>	4	<i>lphiclides podalirius</i>	1	Odonata	
<i>Araschnia levana</i>	2	<i>Leptidea sinapis/reali</i>	3	<i>Aeshna isosceles</i>	3
<i>Argynnis adippe</i>	2	<i>Lycaena dispar</i>	8	<i>Anax imperator</i>	5
<i>Argynnis aglaja</i>	2	<i>Lycaena tityrus</i>	1	<i>Brachytron pratense</i>	4
<i>Aricia agestis</i>	2	<i>Lysandra bellargus</i>	5	<i>Calopteryx splendens</i>	10
<i>Brenthis daphne</i>	1	<i>Maniola jurtina</i>	6	<i>Calopteryx virgo</i>	4
<i>Callophrys rubi</i>	3	<i>Melanargia galathea</i>	3	Coenagrion mercuriale	5
<i>Carcharodus alceae</i>	1	<i>Melitaea cinxia</i>	5	<i>Coenagrion puella</i>	2
<i>Carterocephalus palaemon</i>	4	<i>Melitaea diamina</i>	1	Cordulegastre bidenté	1
<i>Clossiana euphrosyne</i>	1	<i>Melitaea phoebe</i>	2	<i>Crocothemis erythraea</i>	3
<i>Coenonympha arcania</i>	11	<i>Mellicta aurelia</i>	1	<i>Enallagma cyathigerum</i>	2
<i>Coenonympha glycerion</i>	2	<i>Ochlodes faunus</i>	7	<i>Erythromma lindenii</i>	1
<i>Coenonympha pamphilus</i>	9	<i>Papilio machaon</i>	2	<i>Erythromma najas</i>	2
<i>Colias alfacariensis</i>	2	<i>Pararge aegeria</i>	2	<i>Gomphus pulchellus</i>	4
<i>Colias crocea</i>	1	<i>Pieris rapae</i>	1	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	3
<i>Colias hyale</i>	1	<i>Plebejus argus</i>	2	<i>Ischnura elegans</i>	5
<i>Cupido minimus</i>	7	<i>Plebejus argyrognomon</i>	9	<i>Libellula depressa</i>	3
<i>Cyaniris semiargus</i>	2	<i>Polyommatus icarus</i>	9	<i>Libellula fulva</i>	6
<i>Erebia medusa</i>	6	<i>Pyrgus malvae</i>	4	<i>Orthetrum cancellatum</i>	4
<i>Erynnis tages</i>	5	<i>Satyrion pruni</i>	5	<i>Platycnemis pennipes</i>	13
<i>Euphydryas aurinia</i>	5	<i>Spialia sertorius</i>	3	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	4
<i>Glaucopsyche alexis</i>	4	<i>Vanessa cardui</i>	8	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	1
<i>Gonepteryx rhamni</i>	3	<i>Zygaena filipendulae</i>	3		
<i>Hamearis lucina</i>	1	<i>Zygaena loti</i>	2		

Orthoptera	
<i>Chorthippus parallelus</i>	1
<i>Chrysochraon dispar</i>	3
<i>Decticus verrucivorus</i>	2
<i>Euthystira brachyptera</i>	3
<i>Gryllus campestris</i>	15
<i>Metrioptera bicolor</i>	2
<i>Nemobius sylvestris</i>	1
<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	2
<i>Platycleis albopunctata</i>	1
<i>Tetrix subulata</i>	2
<i>Tetrix tenuicornis</i>	1
<i>Tettigonia viridissima</i>	3



Herpetofaune

L'analyse des plans de gestion du CEN Lorraine pour les sites naturels de Waville, d'Arnaville et de Saint-Julien les Gorze ont permis dans le cadre de l'évaluation scientifique du document d'objectif initial de mettre en évidence la présence de six espèces de reptiles d'intérêt patrimonial.

Tableau 13 : Reptiles recensés au sein du site N2000

Espèce	Nom latin	Sites	Statut	Localisation	Source des données
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	Arnaville, Waville, Jaulny	DH4, PN	Carrière, En Garet, Croix Joyeuse, Ancienne carrière	J FRANCOIS 1993 , JS KERN 1999, D AUMAITRE 2008, V ASSELOT 2012
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	Arnaville, Waville, St Julien Gorze	PN	En Garet, Croix joyeuse, Côte Opson	J FRANCOIS 1993, HENRY 2007, D AUMAITRE 2008, JS PHILIPPE 2005
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	Arnaville	PN		J FRANCOIS 1993
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	Arnaville, Waville	PN	Croix Joyeuse	J FRANCOIS 1993, P HACKER 1997
Lézard des souches/agile	<i>Lacerta agilis</i>	Arnaville, St Julien Gorze	DH4, PN	Côte Opson	J FRANCOIS 1993, JS PHILIPPE 2005
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Arnaville, Waville	DH4, PN	En Garet	J FRANCOIS 1993 P HACKER 1997

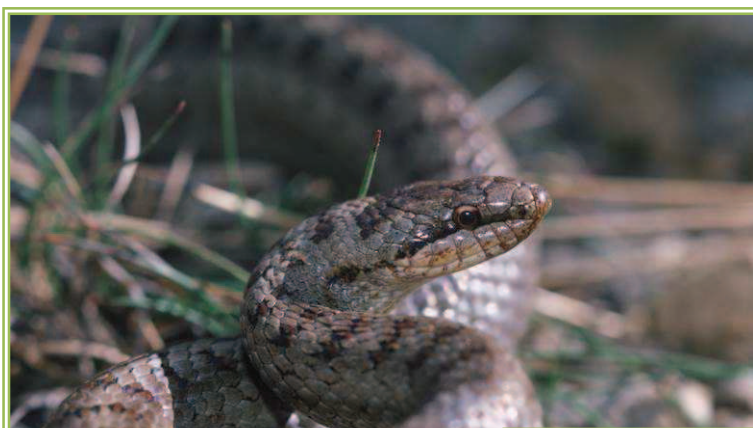


Photo : F. Schwaab, Coronelle lisse



Photo : F. Schwaab, Vipère aspic

Carte II : Espèces de reptiles recensés au sein du site N2000

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

REPTILES RECENSÉS



500 0 500 1000
Mètres

